

Journée mondiale de lutte contre la lèpre : le Directeur général du CII Howard Catton, souligne le rôle vital des infirmières dans le traitement et la déstigmatisation de cette maladie

Genève, Suisse, le 24 janvier 2020 – La stigmatisation qui accompagne un diagnostic de lèpre doit être combattue par une action impliquant l'ensemble de la communauté. La profession infirmière, en particulier, est appelée à jouer un rôle majeur à cet égard.

La lèpre porte en elle une très forte charge de stigmatisation. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) relève ainsi que les attitudes négatives envers les personnes atteintes de ce mal, aussi connu sous le nom de maladie de Hansen, constituent des obstacles majeurs à la détection en amont de l'infection et donc au traitement des difformités et des handicaps qu'elle entraîne, de même qu'à la prévention de sa propagation.

Malgré les progrès réalisés ces dernières années, on recense encore environ 200 000 nouveaux cas de lèpre chaque année, dont plus de la moitié en Inde et un nombre important également en Asie du Sud-Est, au Brésil, en Afrique subsaharienne et dans la région du Pacifique.

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la lèpre, le Dr Poonam Khetrpal Singh, Directrice régionale de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est, a appelé les pays touchés par la lèpre à renforcer et à généraliser des interventions de santé publique à l'efficacité démontrée.

Howard Catton, Directeur général du CII, a observé pour sa part que les infirmières, particulièrement nombreuses dans les soins de santé primaires, sont idéalement placées pour contribuer à minimiser les conséquences de la lèpre et pour permettre aux patients de mener une existence bien remplie.

M. Catton a déclaré à ce propos que « partout dans le monde, les infirmières sont en position de force pour aider les personnes atteintes de la lèpre à accéder rapidement au traitement et pour prévenir les conséquences débilantes à long terme de cette maladie. Les infirmières peuvent aussi travailler avec les communautés pour éduquer le public de même que combattre la stigmatisation et les désavantages qui rendent cette maladie encore plus débilante qu'elle ne devrait l'être. »

Le Directeur général du CII a aussi souligné que les infirmières ont largement fait leurs preuves dans la prise en charge des lépreux mis au ban des sociétés dans lesquelles ils vivent. M. Catton a cité, à cet égard, les exemples de Marianne et Margaritha, deux infirmières originaires d'Autriche qui ont soigné des personnes atteintes de la lèpre en Corée pendant trente-neuf ans, sans jamais demander de salaire. Une campagne a été lancée pour la nomination de nos deux collègues au prix Nobel de la paix, en récompense de leurs efforts désintéressés.

M. Catton a insisté sur le fait que « Marianne et Margaritha ont mis leur vie au service de personnes moins chanceuses qu'elles. Non seulement les deux infirmières ont fait preuve d'une

humanité, d'une attention et d'une compassion sans pareilles, mais, ce qui est plus important encore, elles ont aussi brisé les tabous qui visaient les personnes atteintes de la lèpre. En 2020, l'Année du personnel infirmier, il n'est guère de reconnaissance plus digne des soins infirmiers et de leur apport à l'humanité que l'octroi du prix Nobel de la paix à deux infirmières extraordinaires. »

Cliquez [ici](#) pour regarder la vidéo du Directeur général du CII en soutien à la candidature de Marianne et Margaritha au prix Nobel de la paix.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la campagne ayant déjà récolté plus d'un million de signatures en appui à la candidature de Marianne et Margaritha, voir mm.kna.or.kr.

* * *

Note pour les rédactions

Le **Conseil international des infirmières (CII)** est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse (madarasz@icn.ch et téléphone : +41 22 908 01 16).

www.icn.ch